

# Inscriptions transports scolaires 2024-2025

- Les inscriptions en ligne pourront s'effectuer à compter du 17 juin 2024.
- Le dépôt des demandes de carte de transport débutera le 24 juin.

## INFORMATION

### Inscriptions au transports scolaires 2024/2025



Le SITE sera ouvert du 24 juin au 23 août le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ainsi que le vendredi matin de 9h00 à 12h00 aux adresses suivantes :

- Centre Social - 4 rue Dambry à L'Isle Adam du 24 juin au 12 juillet
- « Le Castelrose » 1 avenue de Paris à L'Isle Adam à partir du 15 juillet jusqu'au 23 août.

Attention la permanence de mercredi 3 juillet est déplacée à lundi 1er juillet aux mêmes horaires. À compter du 26 août, une permanence se tiendra chaque mercredi de 14h00 à 17h00 au Castelrose. En dehors de ces permanences, le service du SITE sera indisponible au public.

#### Les conditions à remplir :

1. Résider dans le Val d'Oise dans l'une des 24 communes du SITE: une seule adresse de domicile peut être retenue
2. Être âgé de moins de 21 ans au 1er septembre de l'année scolaire de souscription
3. Suivre un enseignement du second degré ou une classe de préparation à l'apprentissage et être scolarisé dans un établissement public ou privé et sous contrat d'association.
4. Être scolarisé avec le statut d'externe ou de demi-pensionnaire
5. Être domicilié à 3 Km ou plus de l'établissement de scolarisation

#### Infos pratiques

Le formulaire, dûment rempli doit être retourné à l'adresse suivante : SITE, 45 Grande Rue 95290 L'ISLE ADAM, accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de RR frais transports SITE (pour traiter les demandes plus rapidement, le chèque doit être accroché sur le devant du formulaire).

Le paiement en espèces peut se faire avec l'appoint, au Syndicat Intercommunal de Transport d'Elèves.

#### Contact

[site@ville-isle-adam.fr](mailto:site@ville-isle-adam.fr)

#### Documents

[Conditions de délivrance titre de transport](#)

[Depliant 2024-2025](#)

[Formulaire GÉNÉRIQUE 2024-2025](#)

#### Liens utiles

[Inscription en ligne à partir du 17 juin](#)